

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

**DÉLIBÉRATION n° 2018/12/18-06**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 18 décembre 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**DÉCIDE :**

**OBJET : dotations aux SACD**

Le conseil d'administration approuve les dotations attribuées au titre de l'année 2019 aux Services à Comptabilité Distincte (S.A.C.D) comme suit :

- SIUMPPS : 666 625 €
- Fondation IMERA : 154 600 €
- IECJ : 58 975 €

Total : 880 200 €

**Cette délibération est adoptée par 31 voix pour et 2 abstentions.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents : 24

Représentés : 9

Fait à Marseille, le 18 décembre 2018

  
Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université